

Motion ARSCO

telle que modifiée en séance le 17 février 2022

Crans, le 8 février 2022

Le Conseil communal de Crans

NOTE que

- a) la commune de Crans est actionnaire de la société immobilière ARSCO S.A. et est, de ce fait, solidaire de l'ensemble des dettes de cette dernière, qu'elles soient sujettes à cautionnement ou pas ;
- b) ARSCO S.A. envisage un investissement de l'ordre de Fr. 22 millions pour la construction d'une piscine-patinoire (ci-après « le complexe ») qui sera financée par l'emprunt ;
- c) le déficit opérationnel du complexe sera entièrement à la charge des actionnaires ;
- d) en 2013, sur base d'une estimation d'un coût de Fr. 19,5 millions, le Conseil a autorisé la Municipalité « à porter au budget communal, en temps utile, le montant de sa participation au coût annuel de l'excédent de charges public du complexe... »
- e) cette autorisation ne fixe pas de limite supérieure ;
- f) le plan provisoire d'investissements de ARSCO pour cette législature se monte à environ Fr. 68 millions (Fr. 45 millions pour des installations scolaires, en plus du complexe), tout financé par l'emprunt ;
- g) depuis 2013, les finances communales se sont sensiblement détériorées à cause de l'augmentation massive de la péréquation, notamment la partie « facture sociale » ;

DEMANDE à la Municipalité

1. de présenter au Conseil communal

- sa meilleure estimation de l'impact des investissements prévus par ARSCO sur le ménage communal de Crans dans le moyen terme ;
- à la lumière du montant des emprunts prévus par ARSCO, ses conclusions concernant la nécessité éventuelle de modifier le plafond d'endettement de Crans pour la législature 2021-2026 (préavis 4/21) ;

2. de proposer au Conseil intercommunal de l'APEJ un débat sur la priorisation des différents projets inclus dans le plan d'investissement décennal d'ARSCO ;

3. d'entamer une réflexion sur la transformation de la gouvernance d'ARSCO pour renforcer le contrôle démocratique de l'institution.

Signatures au dos

Motion
amendée
validée par
CC le 17/02/22



M

1. Catherine Schmutz

[Signature]



2. C. Pommaz

[Signature]

3. Jean-Daniel Aubry

[Signature]

4. Thomas Dislich

THOMAS DISLICH

5. *[Signature]*
Joes-Audo FASEL

6. *[Signature]*
LAIRS KERNODE

7. *[Signature]*
Karine Beernaert

8. *[Signature]*
Cécile Aeschlimann

9. *[Signature]*
Carlos MOTA